

passé devant les faisceaux de colonnes et les coupe vers le milieu de leur hauteur. Tout en reconnaissant qu'il est difficile de se rendre compte de l'effet que produirait cet intérieur dépourvu de cette riche ceinture de feuillages vigoureusement refouillis, un savant dont l'opinion doit faire loi en pareille matière, M. Viollet-le-Duc, ajoute : « Prenant la chose pour fort belle, exécutée par des artistes aussi bons connaisseurs que nous et plus familiarisés avec les grands effets, nous ne pouvons qu'approuver cette hardiesse de l'architecte de la nef d'Amiens. » On voit dans quelques églises du XIII^e siècle, dans celle de Semur-en-Auxois par exemple, des *bandeaux* continus qui s'arrondissent en corbeilles soutenues par de riches culs-de-lampe, entre les archivoltes du rez-de-chaussée, et servent de points d'appui aux faisceaux de colonnettes de l'étage supérieur. A la même époque, les *bandeaux* extérieurs sont presque toujours de simples moulures avec larmier; ils n'ont pas d'ornements, à moins qu'ils ne servent à indiquer le niveau d'un étage, comme à la Sainte-Chapelle de Paris, où un *bandeau* décoré de feuilles et de crochets sert à marquer le niveau du sol de la chapelle haute.

A partir de la fin du XIII^e siècle, les *bandeaux* n'existent plus dans l'architecture religieuse; mais on en trouve, jusqu'au XVI^e siècle, de nombreux exemples dans l'architecture civile, où ils sont parfois très-saillants et richement décorés. Au XVI^e siècle, ils deviennent de véritables entablements, ayant architrave, frise et corniche, même lorsque l'absence d'un ordre devrait exclure l'emploi de tous ces membres. Les architectes de notre temps emploient encore assez fréquemment des *bandeaux* de ce genre pour marquer les différents étages des maisons; mais c'est là une manière défectueuse qui, nous nous plaisions à le dire, tend chaque jour à disparaître.

On nomme encore *bandeau* une plate-bande unie, faisant saillie autour des portes, croisées et arcades d'un bâtiment. Cette plate-bande diffère des chambranles, dont elle tient lieu, en ce que ceux-ci sont ornés de moulures, tandis que les *bandeaux* n'en ont point, à l'exception quelquefois d'un quart de rond, d'un talon ou d'une feuillure. Toutefois sur beaucoup de fenêtres, au palais des Tuileries notamment, le *bandeau* est marqué par une sorte de piédestal qui a sa base, son dé et sa corniche. Quatre-vingt de Quincy désapprouve cette manière de faire les *bandeaux*; il dit qu'elle ne sert qu'à multiplier les parties sans nécessité, et il en trouve l'effet petit et bizarre. Il désapprouve également l'usage assez répandu d'entourer les fenêtres d'un *bandeau* sur leurs quatre côtés.

BANDÉE s. f. (ban-dé — rad. *ban*). Ouverture des vendanges : La *BANDÉE* est fixée par un arrêté de l'autorité municipale.

BANDÉE s. m. (ban-dé-je). Sorte de plateau analogue à nos cabarets, et dont on fait le même usage en Chine et dans les Indes.

BANDEL (Ernest DE), sculpteur allemand, né en 1800, à Anspach (Bavière). Elève de l'Académie de Munich, il s'est créé une place à part parmi les statuaires de l'Allemagne. Toutes ses œuvres, d'un caractère classique, sont remarquables par le style et par l'exécution; plusieurs même sont des chefs-d'œuvre. Parmi les statues de cet artiste, aussi consciencieux que fécond, on cite au premier rang : *Mars endormi*, qui commença sa réputation en 1820; sa belle statue de la *Charité*, à laquelle il travailla pendant dix ans, lors de son long séjour en Bavière, et qui doit être classée parmi les morceaux les plus remarquables de la statuaire contemporaine; la statue en marbre de *Thuselda*, femme d'Hermann, enchaînée et conduite prisonnière chez les Romains; le *Génie endormi*, qui décore un tombeau à Berlin; son *Christ* de grandeur naturelle, etc. On doit également à Bandel le *Monument du chevalier Skell* dans le jardin anglais de Munich, celui du peintre Langer et enfin le monument d'Hermann, le héros national de l'Allemagne. Ce dernier est l'œuvre capitale de l'artiste. La statue du grand homme, coulée en cuivre, n'a pas moins de treize mètres d'élévation. Elle fut acclamée par toute l'Allemagne, et des souscriptions publiques couvrirent aussitôt les frais de ce travail colossal. Bandel a enfin exécuté un grand nombre de bustes remarquables, notamment ceux de Maximilien de Bavière, des artistes Quaglio et Pierre Hess, du sculpteur Grabbe, de la duchesse Pauline, du prince de Lippe-Detmold, etc.

BANDELETTE s. f. (ban-de-lè-te — dimin. de *bande*). Petite bande : Les *dames romaines* se coiffaient avec de petites *BANDELETES*, qui étaient la marque de la pudeur et de la chasteté. (Trév.) Elle avait roulé ses cheveux dénoués sous un réseau de *BANDELETES* d'or et de pourpre. (G. Sand.) Le cœur d'une vieille coquette est semblable aux *bandeaux* d'Egypte, où gisent des momies entourées de *BANDELETES*. (P. Limayrac.)

— Fig. et par allusion aux *bandelettes* dont on enveloppait les momies : Cette question, on s'efforce de l'enterrer sous les *bandelettes* de la philanthropie. (Proudh.)

— Antiq. Petites bandes d'étoffe que les prêtres du paganisme portaient autour du front, les suppliant entre leurs mains, les rois autour de leur sceptre, et dont on pa-

rait les victimes : On a vu, dans l'antiquité, orner les victimes de fleurs et de *BANDELETES*; mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas. (Lanjuinais.)

— Archit. Ornement dans le genre de la plate-bande, mais plus étroit encore : Les *filets* et les *listeaux* sont des *BANDELETES*. On dit aussi *TENUE*.

— Chir. Petite bande de pansement : *BANDELETTE* découpée. *Bandelette agglutinative*, *Bandelette* qu'on enduit de diachylon, pour qu'elle adhère à la peau.

— Anat. Partie du cerveau de forme demi-circulaire.

— Tech. *Fer de bandelettes*, *Fer mince* et étroit, qui se vend en boîtes.

— Ichtyol. Nom vulgaire de la cépole, poisson dont la chair se lève par bandes superposées.

— Helminth. Nom vulgaire d'un ténia.

— Bot. Raie ou petite bande colorée. *Tige aplatie* en forme de bande.

— **ENCYC.** Hist. Les anciens faisaient grand usage des *bandelettes*, qui étaient pour eux à peu près ce que sont pour nous les rubans, avec cette différence toutefois que nos rubans sont souvent tissés de soie, tandis que leurs *bandelettes* étaient tissées de la laine la plus fine. Il y avait des *bandelettes* sacrées, qui étaient blanches, pourpres ou bleues, selon leur destination. Elles étaient souvent roulées autour d'un flocon de laine légèrement torqué et portaient alors le nom d'*infula*. Les prêtres et les vestales en ornaient leur tête; on en mettait aux statues des dieux et des déesses; elles servaient à parer les autels et les victimes. Les poètes, lorsqu'ils portaient une couronne de laurier ou d'olivier, entrelaçaient des *bandelettes* entre les feuilles de cette couronne. Les jeunes filles et les matrones se servaient aussi de *bandelettes* pour maintenir les tresses de leurs cheveux, et elles en laissaient souvent pendre les bouts par derrière; ces *bandelettes* étaient quelquefois brodées et même ornées de perles ou d'autres bijoux. Il était interdit aux femmes d'affranchir, et à plus forte raison aux femmes esclaves, d'adopter ce genre de coiffure. Enfin les suppliants, c'est-à-dire ceux qui se présentaient devant le peuple ou devant l'empereur pour demander une grâce, tenaient dans leurs mains des *bandelettes* en signe de soumission et pour exciter la pitié.

BANDELLO (Vincent DE), dominicain italien, né à Castel-Nuovo en 1435, mort en 1506. Il enseigna avec éclat la théologie et devint général de son ordre en 1501. Il fut un des adversaires les plus ardents du dogme de l'Immaculée Conception. Il écrivit, entre autres ouvrages, un traité, devenu fort rare, et qui souleva de vives polémiques entre les dominicains et les cordeliers. Il a pour titre : *Libellus rectorius de veritate conceptionis B. Mariæ Virginis* (Milan, 1475).

BANDELLO (Mathieu), littérateur italien, dominicain, né dans le Milanais, vers 1480, enseigna les belles-lettres à la célèbre Lucrèce de Gonzague. Forcé de s'expatrier après la bataille de Pavie, il se réfugia en France, où Henri II lui donna, en 1550, l'évêché d'Agén. Il mourut en 1561. On a de lui des *Nouvelles* fort libres, dans le goût de Boccace, fréquemment réimprimées et traduites en français par Boissieu et Belleforêt (1580). Il a laissé aussi des poésies qui ont été publiées à Turin en 1816.

BANDELLONI (Louis), compositeur de musique et poète, né à Rome au commencement de ce siècle. Il a mis en musique les sonnets de Pétrarque, les odes de Tasse et divers épisodes de Dante. Il est estimé surtout pour ses morceaux de musique religieuse, et plusieurs de ses messes, motets et psaumes font partie de la musique du chapitre de Rome. Comme poète, il est connu par des satires contre les vices et les erreurs de son siècle. Ces satires sont spirituelles et vigoureuses; cependant il n'est pas inutile de faire remarquer qu'il flagelle, comme de funestes erreurs, la foi au progrès et à l'affranchissement des peuples. Sa dernière œuvre est un poème didactique, *Sulla musica odierna*, qui contient, dit-on, de piquantes railleries sur les compositeurs contemporains.

BANDER v. a. ou tr. (ban-dé — rad. *bande*). Couvrir, entourer d'une bande : *BANDER une blessure*. *BANDER une plaie*. *BANDER un bras malade*.

— Couvrir d'un bandeau, en parlant des yeux : *Laissez-vous BANDER les yeux*. On *BANDE les yeux* à un parlementaire ennemi qu'on reçoit dans une place de guerre. (Acad.) J'ai toujours cru que l'on *BANDAIT* les yeux aux gens qui pénétraient dans les palais enchantés. (Alex. Dum.)

Nous allons entrer dans l'enceinte; Ça, ne me *bandez* pas les yeux.

BÉRANGER.

— Tendre, replier pour donner du ressort : *BANDER un câble*, un arc, un ressort. Il *BANDA* cet arc en présence des ambassadeurs. (Boss.)

De son arc toutefois il *bande* les ressorts.

LA FONTAINE.

— *Bander un tambour*, Serrer les cordes pour tendre la peau.

— Fig. Appliquer constamment et d'une manière soutenue : *BANDER son esprit*. Il *user énergiquement* de : *L'Europe résistait aux*

deux Etats envahisseurs; elle BANDAIT contre eux toutes ses forces, pour employer l'énergique langue de Sully et de Matthieu. (V. Hugo.) Irriter, envenimer : *M. de Rheims se permit tant de brutalités et d'incartades, qu'il BANDAIT entièrement l'assemblée contre lui.* (St-Sim.)

Je veux *bander* contre sa vie L'ire de la terre et des cieux.

MALHERBE.

Ce mot énergique, qui signifie amener et, littéralement, mettre en *bandes*, a vieilli.

— Mar. Garnir d'une bande, en parlant d'une voile : On *BANDE* les voiles pour les consolider.

— Archit. Fermer, en parlant d'une voûte ou d'un cintre : On vient de *BANDER* le cintre, la clef est posée.

— Techn. En terme de bijoutier, Redresser une moulure sur le banc. *Bander le semple*, Donner aux ficelles du semple assez de tension pour prendre librement les cordes que le jacs amène.

— Pâtiss. Entourer d'une bande de pâte, ou garnir de plusieurs bandes croisées : *BANDER une tourte*.

— Jeux. *Bander une balle*, La pousser dans le filet avec la raquette. *Bander à l'acquit* ou *Jouer à bander*, Jouer à qui payera les frais en enlevant la balle. *Bander les dames*, au trictrac, Les amonceler sur une flèche : *Vous BANDEZ trop vos dames*.

— v. n. ou intr., Etre tendu : Ce *câble BANDÉ* à rompre. Le vent faisait *BANDER* les voiles. (Acad.)

— Fauconn. *Bander au vent*, en parlant du faucon, Faire la crécelle en restant sur les chiens.

— Vénér. *Bander sur le trait*, en parlant du limier, Faire effort pour s'élancer du côté de la reprise.

— Se *bander* v. pr. Etre, devenir *bandé*, se tendre : *Voilà un arc qui se BANDÉ difficilement*. La corde commence à *SE BANDER*. Les muscles s'affaiblissent, les nerfs *SE BANDENT*. (Boss.) La chaleur énerve d'une solitude sans courant d'air détendait l'arc, qui *SE BANDAIT* toujours. (Balz.)

— Se mettre à soi-même un bandage : Il eut la force de *SE BANDER* lui-même pour arrêter son sang. (Trév.)

— Fig. Se roidir, faire effort pour résister : Ces *zélés faquins* qui excitent le peuple à *SE BANDER* contre nous. (Volt.)

Qui voudrait se *bander* contre une loi si forte?

RÉGNIER.

— On disait aussi *Se bander les nerfs*, dans le même sens : *Pour monter à cette éminence où la vertu établit son trône, il faut se roidir et SE BANDER LES NERFS avec une incroyable contention*. (Boss.) Ces deux locutions ont vieilli. — *Se bander les yeux*, S'aveugler volontairement : Il faut *SE BANDER LES YEUX* pour ne pas voir une chose si claire.

— Hist. Se disait, sous Charles VI, de ceux qui passaient dans le parti du duc d'Orléans. V. *BANDÉ*.

BANDERALI (David), artiste lyrique et célèbre professeur de chant, né à Lodi, en 1780, mort à Paris en 1849, eut des succès retentissants comme chanteur sous le premier empire. Abandonnant le théâtre pour l'enseignement, il forma d'illustres élèves dans la classe de musique vocale qu'il dirigea pendant de longues années à notre Conservatoire. C'est à la Restauration que cet important établissement devait de s'être enrichi de ce maître distingué. La Restauration allouait 9,000 fr. d'appointements à Banderali, que la mort trouva occupant encore sa chaire de professeur.

BANDEREAU s. m. (ban-de-ro — rad. *bande*). Cordon qu'on passe en bandoulière pour porter une trompette.

BANDERET s. m. (ban-de-rè — rad. *bande*). Chef de milice du canton de Berne.

BANDERILLE s. f. (ban-de-rille; Il mll. — rad. *bande*). Dard orné de bandes de papier coloré, que les toreros espagnols lancent contre les taureaux, et qui reste implanté dans la peau de ces animaux.

BANDERILLERO s. m. (ban-dé-ri-llé-ro, Il mll. — mot espagn.). Torero espagnol, qui est chargé de stimuler les taureaux de courses en leur lançant des dards garnis de papier et quelquefois de fusées : Les *BANDERILLEROS* arrivèrent avec leurs *flèches* garnies de papier, et bientôt le cou du taureau fut orné d'une *colerette* de découpures, que les efforts qu'il faisait pour s'en délivrer attachaient encore plus invinciblement. (Th. Gaut.) Un petit *BANDERILLERO*, nommé *Majoran*, piquait les dards avec beaucoup de bonheur et d'audace, et quelquefois même il battait un entrecat avant de se retirer; aussi était-il fort applaudi. (Th. Gaut.)

BANDERMASSING. V. *BANJERMASSING*.

BANDEROLE s. f. (ban-de-ro-le — rad. *bande*). Pièce d'étoffe longue et étroite, ordinairement divisée vers le bas, et qu'on attache au haut d'un mât ou d'une hampe, pour servir d'ornement : Les *BANDEROLE*s des lanciers. Le bateau était orné de voiles de soie et de *BANDEROLE*s de gaze d'argent. (G. Sand.)

Zéphire de la toile enfle les plis mouvants, Et chaque *banderole* est le jouet des vents.

DELLÉ.

Les légères *banderole*s

Se mêlent en voltigeant. V. Hugo.

C'est un ballon; voici la *banderole*

Et la nacelle, et le navigateur. BÉRANGER.

— *Bannière pointue* et découpée, qui autrefois était propre aux bacheliers.

— Pièce de buffleterie qui porte la giberne. *Bretelle d'un fusil*.

— Loc. fam. *Banderole de Montfaucon*, Vaurien, homme qui mérite d'être pendu, qui le sera tôt ou tard. Se disait autrefois, à cause des potences établies à Montfaucon.

— Comm. Nom donné anciennement à une planchette de bois ou de fûle, sur laquelle les marchands de bois à brûler et les charbonniers étaient obligés d'indiquer le prix de leurs marchandises : Les *BANDEROLE*s devaient être placées, sous peine d'amende, sur le point le plus apparent des chantiers et des bateaux.

— Iconogr. *Bande étroite usitée*, dans les anciens tableaux, dessins et gravures, et sur laquelle on inscrivait les paroles que les personnages de la composition étaient censés prononcer. Cette bande s'appelait aussi *ROULEAU*, parce qu'elle était roulée par une extrémité.

BANDEROLÉ, *ÉE* adj. (ban-de-ro-lé — rad. *banderole*). Zool. Qui est marqué de bandes transversales tranchant sur le fond.

BANDETTI (Thérèse), improvisatrice italienne, née à Lucques, en 1763, morte au commencement de ce siècle. Elle fut d'abord danseuse au théâtre de Florence, mais suivit bientôt sa vocation et cultiva la poésie avec le plus brillant succès. L'Académie des Arcades et autres sociétés littéraires l'admirent dans leur sein. Elle parcourut la plupart des villes d'Italie et fut partout accueillie avec enthousiasme. Elle se distinguait des autres improvisateurs par la fraîcheur de ses inspirations et son extrême sensibilité. Un jour, qu'elle avait choisi pour sujet les malheurs de Marie-Antoinette, elle fut si vivement émue qu'elle s'évanouit au milieu de son improvisation. On a publié d'elle : *Essai sur la poésie improvisée*; la *Mort d'Adonis*, poème; la *Rosmunda*, drame; *Pétrarque et Laure*; des odes, des poésies diverses, etc.

BANDEUR s. m. (ban-deur — rad. *bander*). Individu qui bande, qui tend quelque chose : Le *BANDEUR* de l'arc, le vainqueur du lion, devait terrasser tous ses rivaux. (Volt.) Il *Peu* usité.

BANDIER adj. m. (ban-dié — rad. *ban*). Féod. Banal : *Four BANDIER*.

BANDIER s. m. (ban-dié — rad. *ban*). Féod. Garde d'un territoire banal : *Etre dénoncé par le BANDIER*.

BANDIERA (Benedetto), peintre italien, né à Pérouse en 1557, mort en 1634. Ses productions les plus remarquables sont à Pérouse. On cite particulièrement : les quatre *Evangelistes*, fresque; saint *Benoît*; sainte *Ursule*, le Couronnement de la Vierge; la Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean-Baptiste.

BANDIERA (Alexandre), jésuite et littérateur, né à Sienne en 1699. Il enseigna les belles-lettres dans diverses maisons de son ordre et entra ensuite dans les frères servites. Il a donné, de divers auteurs latins, des traductions italiennes qui ont rendu de grands services dans l'enseignement. On lui doit en outre : *Gerothricameron* (1745), imité, quant à la forme, du *Décameron* de Boccace, mais d'un caractère bien différent. Les interlocuteurs sont deux jeunes gens pieux qui racontent des traits de l'histoire sainte. Outre quelques autres écrits, Bandiera a donné aussi une édition de Boccace purgée de tout ce qui est contraire aux mœurs (Venise, 1754).

BANDIERA (Jean-Nicolas), oratorien, littérateur, frère du précédent, a laissé, entre autres ouvrages : *De Augustino Dato libri duo* (1733), c'est une vie d'Augustin Dati extraite de ses écrits; *Trattato degli studj delle donne* (1740), où il démontre, peut-être un peu trop savamment, que les femmes sont aptes à l'étude des arts, des sciences et des lettres.

BANDIERA (Attilio et Emile), patriotes italiens, nés à Venise, le premier en 1817, le second en 1819. Fils du baron Bandiera, contre-amiral des forces navales autrichiennes, ils avaient pris du service dans la flotte. Mais l'uniforme étranger leur était odieux. Dès le second semestre de 1842, Attilio écrivait de Smyrne à Mazzini une lettre, signée d'un nom imaginaire, où il lui révélait ses sentiments intimes : « Je maintiens que la justice est la base de tout droit, d'où j'ai conclu, il y a déjà longtemps, que la cause de l'Italie n'est qu'une dépendance de la cause de l'humanité. Fondé sur cette vérité incontestable, je me console des tristesses et de la difficulté des temps, en songeant que servir l'une, c'est servir l'autre... Plus je pense aux conditions de notre patrie, plus je me persuade que la voie la plus sûre pour émanciper l'Italie de l'état honteux où elle languit à cette heure est celle des conspirations. De vagues projets roulaient dans la tête des deux frères, qu'unissait le même amour de la liberté. A la fin de 1843, Attilio écrivait : ...Ma pensée serait de me constituer sur les lieux *condottiere* d'une bande politique, de me cacher dans les montagnes, et de combattre là pour notre cause jusqu'à la mort. L'importance matérielle d'un tel acte serait, je le sais, assez faible; mais bien plus forte serait l'importance de